

✓ A 134
136

OEUVRES
COMPLÈTES
DE VOLTAIRE.

TOME TRENTE-TROISIÈME.

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

1818.

OEUVRES
COMPLÈTES
DE VOLTAIRE.

NOUVELLE ÉDITION.

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE.
TOME III.

A PARIS,

Chez { LEFÈVRE, LIBRAIRE, RUE DE L'ÉPERON;
DETERVILLE, LIBRAIRE, RUE HAUTEFEUILLE

M. DCCC. XVIII.

CORRESPONDANCE

GÉNÉRALE.

* I. — A M. D'ARGENTAL.

Colmar, 15 janvier 1754.

MON cher ange, je dresserai un petit autel d'Esculape à M. Fournier, puisqu'il vous a guéris vous et ma nièce. Vous ne me parlez point de la santé de madame d'Argental; je dois supposer qu'elle jouit enfin de ce bien inestimable qu'elle n'a jamais connu. Cet autre bien que les Fournier ne donnent pas, m'est ravi trop longtemps : il est bien cruel de vivre loin de vous. Le séjour de Colmar m'est devenu nécessaire pour ces Annales de l'Empire que j'avais entreprises. J'aime à finir tout ce que j'ai commencé. J'ai trouvé à Colmar des secours que je n'aurais point eus ailleurs; et dans la cruelle situation où je suis, accablé de maladies et n'étant point sorti de ma chambre depuis trois mois, j'ai trouvé de la consolation dans la société de quelques personnes instruites. On en trouve toujours dans une ville où il y a un parlement, et vous m'avouerez que je n'aurais pu ni faire imprimer les Annales de l'Empire à Sainte-Palaye, ni trouver dans cette solitude beaucoup de secours dans l'état affreux où je suis. Si ma santé me permet d'aller à Sainte-Palaye au printemps, je ne prendrai ce parti qu'en cas que les maîtres du château veuillent bien me le louer pour le temps où j'y demeurerai. J'y pourrai faire venir par eau mes livres et quelques meubles : je ne peux vivre sans livres; une campagne

sans eux serait pour moi une prison ; il est vrai que Sainte-Palaye est un peu loin de Paris , et qu'il vaudrait mieux choisir quelque séjour moins éloigné , puisque vous me flattez , mon cher ange , d'y venir quelquefois ; mais si je ne trouve rien de plus voisin de Paris , il faudra s'en tenir à Sainte-Palaye.

Je compte vous envoyer le premier tome des Annales de l'Empire : ce ne sont pas de vastes tableaux des sottises et des horreurs du genre humain , comme cette Histoire universelle ; mais c'est un objet plus intéressant que l'Histoire de France , pour tout autre qu'un Français. Les gens instruits disent que ces Annales sont assez exactes , et ce n'est pas assez ; je les aurais voulues moins sèches. Il faut plaire en France ; dans le reste du monde , il faut instruire. Ce livre sera bien moins couru à Paris que l'abrégé tronqué de l'Histoire universelle ; mais il vaudra beaucoup mieux. Pour qu'un livre réussisse à Paris , il faut qu'il soit hardi et ingénieux ; pour qu'une tragédie ait du succès , il faut qu'elle soit tendre : ce n'est pas le bon qui plaît , c'est ce qui flatte le goût dominant. Je ne me sens pas trop d'humeur à parler d'amour aux Parisiens sur le théâtre , et je hais un métier dont les désagrémens m'avaient fait quitter Paris. Il ne me faut à présent qu'une retraite et un ami tel que vous. Adieu , mon cher ange : vos lettres me consolent et me font supporter une vie bien cruelle.

2. — A M^{ME} LA COMTESSE DE LUTZELBOURG.

A Colmar , 23 janvier (1).

ON m'avait dit , madame , que vous étiez à Andlau , et on me dit à présent que vous êtes à l'île Jard. Je regrette toujours ce séjour , quoiqu'il soit en plein

(1) Imprimée dans l'édition de Kehl , sous la date du 13 novembre 1753. Reparaît ici plus correcte et collationnée sur l'original.

nord. Il y a bientôt trois mois que je ne suis sorti de ma chambre. J'en sortirais assurément, si j'étais dans votre voisinage. Je préférerais surtout cette petite maison de campagne qui est près de votre île, à l'hôtel du maréchal de Coigny. N'y aurait-il pas moyen de conclure cette affaire, et de louer cette maison meublée ? Il serait bien doux de venir jouir le soir de votre charmant entretien, et de celui de votre amie, après avoir souffert et travaillé tout le jour ; car, de la manière dont ma vie solitaire est arrangée, vivre à l'hôtel du maréchal de Coigny, ce serait être à cent lieues de vous.

Cet abrégé de l'Histoire universelle dont vous m'avez parlé, est un ouvrage ridiculement imprimé, où il y a autant de fautes que de lignes. Le roi de Prusse est bien destiné à me persécuter. Je lui avais donné, il y a plus de treize ans, ce manuscrit très-informe. Il prétendit l'avoir perdu à la bataille de Sorr, lorsque les housards autrichiens pillèrent son bagage. Cependant on lui rendit tout, jusqu'à son chien. Il se trouve aujourd'hui que c'est son libraire qui débite ce manuscrit, tronqué, altéré, méconnaissable. Il prétend, ce libraire, qu'il l'a acheté d'un valet de chambre du prince Charles. Tout ce que je sais, c'est qu'on en a été très-scandalisé à la cour, et que j'ai eu beaucoup de peine à apaiser les rumeurs qu'il a causées. Cette affaire particulière m'a beaucoup tourmenté dans le temps que la confusion des affaires générales me fait perdre mon bien. Je n'ai de consolation que dans le travail et dans la retraite ; mais il me faudrait une retraite auprès de l'île Jard. Je ne peux jeûner et prier comme le conseille M. de Beau-fremont. J'ai pourtant autant de droit au paradis qu'aucun Français. Mais vous, madame, qui aviez tant de droits aux félicités de ce monde, comment gouvernez-vous votre santé, comment vont les affaires de votre

famille ? J'ai bien peur que vous ne soyez environnée de choses tristes. Je ne vois que des injustices et des malheurs. Conservez votre santé et votre courage. Vous mande-t-on quelque chose de Paris ? Y a-t-il quelque nouvelle sottise ? Que le milieu du dix-huitième siècle est sot et petit ! Je souhaite cependant que vous en puissiez voir la fin. Adieu , madame ; je voudrais être votre courtisan aussi assidu que respectueusement attaché.

3. — A M. DE CIDEVILLE.

A Colmar, le 28 janvier.

MON cher et ancien ami, s'il est triste que les Français n'aient point de musique, il est encore plus triste qu'ils n'aient point de lois, et que les affaires publiques soient dans une confusion dont tous les particuliers se ressentent. *Porro unum est necessarium*, dit le père Berruyer après l'autre. Mais ce *necessarium*, c'est la justice. Ce monde-ci est destiné à être bien malheureux, puisque, dans la plus profonde paix, on éprouve des désastres que la guerre même n'a jamais causés.

Si je voulais me plaindre des petites choses, je me plaindrais de l'édition barbare et tronquée qu'on a faite d'un ouvrage qui pouvait être utile ; mais les coups d'épingle ne sont pas sentis par ceux qui ont la jambe emportée d'un coup de canon. Ce *ratio ultima regum* me déplaît beaucoup. Je regarde comme un des plus tristes effets de ma destinée, de n'avoir pu passer avec vous le reste d'une vie que j'ai commencée avec vous ; mais les pauvres humains sont des balles de paume avec lesquelles la fortune joue.

Je voudrais bien que ma balle fût poussée à Launai ; mais elle fait tant de faux bonds que je ne peux savoir où elle tombera ; ce ne sera pas probablement au théâtre des ostrogots de Paris. Je n'irai plus me fourrer dans

ce tripot de la décadence. Vous avez d'ailleurs tant de grands hommes à Paris, qu'on peut bien négliger cette partie de la littérature ; vous avez de plus des navets, et moi je n'ai plus de fleurs. Mon cher Cideville, à notre âge il faut se moquer de tout, et vivre pour soi. Ce monde-ci est un vaste naufrage ; sauve qui peut : mais je suis bien loin du rivage !

Mes complimens au grand abbé. Je vous embrasse, mon ancien ami, bien tendrement.

* 4. — AU MARQUIS DE THIBOUVILLE.

Colmar, 6 février.

MA félicité, mon cher marquis, est montée à un tel excès, que la seule philosophie peut me donner la modération nécessaire dans la bonne fortune ; et la seule amitié peut obtenir enfin de moi que je vous réponde dans l'ivresse de mon bonheur. Cette belle et décente édition d'une prétendue Histoire universelle, mise si agréablement sous mon nom par un honnête libraire, a été reçue du clergé avec une extrême édification, et du gouvernement avec une bonté et des marques d'attention qui me pénètrent de joie et de reconnaissance. Dans une situation si charmante, jeune, brillant de santé, encouragé par la meilleure compagnie, vous croyez bien que je me fais un plaisir de travailler dans mes agréables momens de loisir à perfectionner une tragédie amoureuse, et que ce serait pour moi le comble des agrémens de me commettre avec le discret et indulgent parterre, et avec les auteurs pleins de justice et d'impartialité. Je jouis de mes amis, de mes parens, de ma maison, de mes livres, de mon bien, de la faveur des rois : tout cela anime ; et il faudrait être d'un génie bien stérile pour ne pas cultiver les Muses avec succès au milieu de tant d'encouragemens. Pardon de cette longue ironie. Je vous parle très-sérieusement, mon cher mar-

quis, quand je vous dis combien je vous aime. Votre amitié, votre suffrage pourraient m'encourager; mais je sais trop tout ce qui manque à Zulime: elle est trop long-temps sur le même ton; c'est un défaut capital: il faut de l'uniformité dans la société, mais non pas au théâtre; et d'ailleurs, quel temps! Adieu.

* 5. — A M. D'ARGENTAL.

Colmar, 7 février.

VRAIMENT, mon cher ange, il est bien vrai que les impresions de cette malheureuse Histoire, prétendue universelle, ne sont pas effacées: les plaies sont récentes, elles saignent et sont bien profondes. Il est certain qu'on m'a voulu perdre en France après m'avoir perdu en Prusse, et qu'on a engagé ces coquins de libraires de Berlin et de La Haye à imprimer un ancien manuscrit informe pour m'achever. Il est incontestable que ce manuscrit est très-différent du mien. Je conjurai ma nièce d'exiger la suppression du livre dès qu'il parut; elle eut la faiblesse de croire ceux qui en étaient contens; elle me manda que M. de Malesherbes le trouvait très-bon, et aujourd'hui M. de Malesherbes croit ne me pas devoir le témoignage que je demande. Il m'est pourtant essentiel qu'on sache la vérité: non que j'espère qu'on me rendra une entière justice, mais du moins la persécution en serait affaiblie; elle est extrême. Il ne s'agit plus probablement de Sainte-Palaye et encore moins de tragédie; il s'agit d'aller mourir loin des injustices et des persécutions. N'auriez-vous point, mon cher ange, quelque homme sage et discret, à la probité de qui je pusse confier le maniement de mes affaires et l'emballage de mes meubles? Vous aviez, ce me semble, un clerc de notaire dont vous étiez très-content; il faudrait que vous eussiez la bonté d'arranger avec lui ses appointemens; je le chargerais

de ma correspondance ; mais j'exigerais le plus profond secret. J'attends cette nouvelle preuve de votre généreuse amitié. Je ne peux songer à tout cela sans répandre des larmes.

J'ai écrit à Lambert ; je lui ai recommandé des cartons que je lui ai envoyés pour ces Annales. Je vous prie, quand vous irez à la comédie, d'exiger de lui cette attention. *La passion des esprits faibles* ferait trop crier les esprits méchants.

Adieu, mon adorable ange : mille complimens à madame d'Argental.

6. — A M. ROUSSET DE MISSY,

AUTEUR DE PLUSIEURS OUVRAGES PÉRIODIQUES EN
HOLLANDE.

Colmar, 9 février.

LORSQUE je me plains à vous, monsieur, avec franchise des calomnies que vous avez adoptées sur mon compte dans vos feuilles, vous me répondîtes que votre attachement à la mémoire de Rousseau, votre intime ami, était votre excuse.

J'ai retrouvé, dans mes papiers, deux lettres de votre main qui doivent me faire espérer plus de justice. Je vous en envoie ici copie, et je vous laisse à penser quelle est votre excuse.

Copie de la lettre de M. de Médine à M. Rousset de Missy, transcrite de la main de M. Rousset.

A Bruxelles, le 17 février 1737.

« Vous allez être étonné du malheur qui m'arrive.
» Il m'est revenu des lettres protestées ; je n'ai pu les
» rembourser. J'avais quelques autres petites affaires
» dont l'objet n'était pas important. Enfin, l'on m'en-
» lève mercredi au soir, et l'on me met en prison, d'où

» je vous écris. Je compte tout payer ces jours-ci, et
 » être dehors. Mais croiriez-vous que ce coquin, cet
 » indigne, ce monstre de Rousseau, qui, depuis six
 » mois, n'a bu et mangé que chez moi, à qui j'ai rendu
 » les services les plus essentiels, et en nombre, a été la
 » cause qu'on m'a pris? que c'est lui qui en a donné le
 » conseil? que c'est lui qui a irrité contre moi le por-
 » teur de mes lettres, qui n'avait nul dessein de me
 » chagriner? et qu'enfin ce monstre vomi des enfers,
 » achevant de boire avec moi à table, de me baiser,
 » m'embrasser, a servi d'espion pour me faire enlever
 » à minuit dans ma chambre? Non, jamais trait n'a été
 » si noir, plus épouvantable : je n'y puis penser sans
 » horreur. Si vous saviez tout ce que j'ai fait pour lui,
 » toutes les obligations qu'il m'a, en un mot, tout ce
 » qu'il me doit, vous frémiriez d'en faire un parallèle
 » avec sa manœuvre. Enfin, patience ; je compte que
 » notre correspondance à vous et à moi ne sera pas
 » altérée par cet événement. Je serai toute ma vie de
 » même, c'est-à-dire l'ami le plus vrai et le plus tendre
 » que vous puissiez avoir, et toujours tout à vous. »

*Lettre de M. Roussel de Missy à M. de Voltaire, en
 lui envoyant à Cirey, en Champagne, la lettre de
 M. de Médine.*

7 mars 1737.

« JE joins, monsieur, mes tendres remerciemens à
 » ceux que M. de Médine, mon intime ami, vous fait
 » de votre générosité. Je partage les services que vous
 » avez la bonté de lui rendre, et j'admire votre procédé
 » qui est aussi grand et aussi noble que celui de ce scé-
 » lérat de Rousseau est abominable. Disposez de moi,
 » monsieur, dans ce pays-ci. Je suis à vos ordres. Je
 » publierai partout le mérite extrême de votre cœur et
 » de votre esprit. Ne m'épargnez pas : je brûle d'envie

» de vous faire connaître à quel point je suis, monsieur,
» votre, etc. »

7. — AU PÈRE MENOÛ, JÉSUITE.

A Colmar, le 17 février.

Vous ne vous souvenez peut-être plus, mon révérend père, d'un homme qui se souviendra de vous toute sa vie. Cette vie est bientôt finie. J'étais venu à Colmar pour arranger un bien assez considérable que j'ai dans les environs de cette ville. Il y a trois mois que je suis dans mon lit. Les personnes les plus considérables de la ville m'ont averti que je n'avais pas à me louer des procédés du père Merat, que je crois envoyé ici par vous. S'il y avait quelqu'un au monde dont je puisse espérer de la consolation, ce serait d'un de vos pères et de vos amis que j'aurais dû l'attendre. Je l'espérais d'autant plus, que vous savez combien j'ai toujours été attaché à votre société et à votre personne. Il n'y a pas deux ans que je fis les plus grands efforts pour être utile aux jésuites de Breslau. Rien n'est donc plus sensible ici pour moi que d'apprendre, par les premières personnes de l'Eglise, de l'épée et de la robe, que la conduite du père Merat n'a été ni selon la justice, ni selon la prudence. Il aurait dû bien plutôt me venir voir dans ma maladie, et exercer envers moi un zèle charitable, convenable à son état et à son ministère, que d'oser se permettre des discours et des démarches qui ont révolté ici les plus honnêtes gens, et dont M. le comte d'Argenson, secrétaire d'état de la province, qui a de l'amitié pour moi depuis quarante ans, ne peut manquer d'être instruit. Je suis persuadé que votre prudence et votre esprit de conciliation préviendront les suites désagréables de cette petite affaire. Le père Merat comprendra aisément qu'une bouche chargée d'annoncer la

parole de Dieu, ne doit pas être la trompette de la calomnie, qu'il doit apporter la paix et non le trouble, et que des démarches peu mesurées ne pourront inspirer ici que de l'aversion pour une société respectable qui m'est chère, et qui ne devrait point avoir d'ennemis.

Je vous supplie de lui écrire; vous pourrez même lui envoyer ma lettre, etc.

* 8. — A M. DE PAULMY.

A Colmar, le 20 février.

VOTRE bibliothèque souffrira-t-elle ce rogaton? Je vous supplie, monseigneur, de faire relier cette préface avec cette belle histoire (1). Voudriez-vous bien avoir la bonté de donner l'exemplaire ci-joint à M. le président Hénault, comme à mon confrère à l'Académie et mon maître en histoire? Pardonnez-moi cette liberté.

Quoique je ne sois pas sorti de mon lit ou de ma chambre depuis cinq mois, je ne suis pas moins enchanté de votre Haute-Alsace; on y est pauvre, à la vérité, mais l'évêque de Porentru a deux cent mille écus de rente, et cela est juste. Les jésuites allemands gouvernent son diocèse avec toute l'humilité dont ils sont capables. Ce sont des gens de beaucoup d'esprit. J'ai appris qu'il firent brûler Bayle à Colmar, il y a quatre ans. Un avocat-général, nommé Muller, homme supérieur, porta son Bayle dans la place publique et le brûla lui-même; plusieurs génies du pays en firent autant. Comme vous êtes secrétaire d'état de la province, je vous supplie de m'envoyer votre Bayle bien relié, afin que je le brûle dès que je pourrai sortir.

Je vous avais supplié de m'honorer d'un petit mot

(1) M. de Paulmy fit effectivement relier cette lettre et celle sous la date du 13 août suivant, en tête de l'Abrégé de l'Histoire universelle. Nous les avons copiées sur les originaux. (*Note des éditeurs.*)

de protection auprès du procureur-général, pour éviter un extrême ridicule, dont le scandale irait aux oreilles du roi ; mais j'ai peut-être mal pris mon temps, et j'ai bien peur que, dans un accès de goutte, vous n'ayez eu pour moi un accès d'indifférence. Mais je consens à être excommunié, moi et mon histoire prétendue universelle, si vous êtes quitte de votre goutte.

Je suis fâché de dire à un grand ministre que j'ai un peu le scorbut et quelque atteinte d'hydropisie. Je vous supplie très-humblement de croire que je suis obligé, pour ne point mourir, de voyager et de chercher quelque abri un peu chaud.

Comme je n'ai reçu aucun ordre positif du roi, et que je ne sais ce qu'on me veut, je me flatte qu'il me sera permis de porter mon corps mourant où bon me semblera. Le roi a dit à madame de Pompadour qu'il ne voulait pas que j'allasse à Paris ; je pense comme sa majesté, je ne veux point aller à Paris, et je suis persuadé qu'elle trouvera bon que je me promène au loin. Je remets le tout à votre bonté et à votre prudence ; et, si vous jugez à propos d'en dire un mot au roi, *in tempore opportuno*, et de lui en parler comme d'une chose simple qui n'exige point de permission, je vous aurai réellement obligation de la vie. Je suis persuadé que le roi ne veut pas que je meure dans l'hôpital de Colmar.

En un mot, je vous supplie de sonder l'indulgence du roi : *il est bien affreux de souffrir tout ce que je souffre pour un mauvais livre qui n'est pas de moi*. Je suis dans votre département, ainsi ma prière et mon espérance sont dans les règles.

Daignez me faire savoir si je puis voyager, je vous aurai l'obligation d'exister, et je vivrai plein du plus tendre respect pour vous. Pardon de cette énorme lettre, etc.